

**QUE LA SÉCURITÉ SOIT CENTRALE PENDANT
LA JOURNÉE *INVITONS NOS JEUNES AU TRAVAIL***
*Les lieux de travail devraient encourager la sécurité au travail
chez les élèves qui y passeront la journée*

QUEEN'S PARK – Les employeurs doivent montrer aux jeunes l'importance de la sécurité au travail pendant la journée *Invitons nos jeunes au travail*, qui aura lieu demain, a déclaré le ministre du Travail, M. Steve Peters.

« Les élèves devraient obtenir un tableau complet du lieu de travail – y compris un survol des choses qu'il faut faire pour rester en santé et en sécurité au travail, a déclaré le ministre Peters. Il est important que les employeurs et les parents saisissent cette occasion pour parler aux jeunes de l'importance de la santé et de la sécurité au travail. »

Conçue par l'Alliance-Éducation, la journée *Invitons nos jeunes au travail* est une façon d'initier les jeunes à la réalité des lieux de travail. Demain, un peu partout au Canada, des élèves de la 9^e année accompagneront un parent, un proche ou un ami à son travail et passeront la journée à observer les complexités du milieu professionnel. La journée donne aux élèves un aperçu de la valeur du travail et de l'importance du travail que font leurs parents, leurs proches et leurs amis pour subvenir aux besoins de leur famille.

Les employeurs devraient commencer la journée par une bonne orientation en santé-sécurité. L'orientation devrait comprendre une visite guidée du lieu de travail et un regard sur les dangers possibles. Elle devrait porter sur les mesures d'urgence, les règles de sécurité que tout le monde doit observer, les règles générales en ce qui concerne les vêtements et appareils de protection qu'il faut porter, les premiers soins et tous les autres faits essentiels qu'il faut connaître pour rester sain et sauf au travail.

Désireux d'accroître la santé et la sécurité au travail, le gouvernement de l'Ontario fait un travail de sensibilisation accrue auprès des jeunes travailleurs et travailleuses. Il le fait grâce à un certain nombre de mesures et de ressources, dont celles-ci :

- La création, par le ministre du Travail, du Groupe d'action pour les travailleurs vulnérables de moins de 25 ans. Constitué de jeunes, de spécialistes du marché du travail et d'autres spécialistes et personnes, le Groupe d'action a pour mission de cerner les problèmes touchant les jeunes travailleurs vulnérables et de proposer des solutions.
- L'actualisation de l'affiche de la *Loi sur les normes d'emploi*, pour orienter les jeunes travailleurs vers le nouveau portail qui leur est destiné. Le portail a été inspiré des

suggestions des élèves qui avaient participé aux émissions *Making the Grade*, diffusées sur les ondes de la CBC. Il se trouve au site Web du ministère (www.labour.gov.on.ca).

- Les ressources en santé-sécurité destinées au personnel enseignant des écoles secondaires, dans le cadre du programme *Travailleur avisé, travailleur en santé !*.
- TravailleurAviséOntario !, le site Web convivial que le ministère du Travail a créé à l'intention des jeunes travailleurs et des nouveaux travailleurs (www.worksmartontario.gov.on.ca).
- Les feuilles-info, remplies de conseils, qui sont destinées aux employeurs, aux superviseurs, aux jeunes travailleurs et aux parents. Elles se trouvent au site Web www.labour.gov.on.ca.

« Le gouvernement veut résolument protéger l'avenir de l'Ontario en veillant à ce que les jeunes travaillent dans les milieux les plus sains et les plus sécuritaires possible, a déclaré M. Peters. Les employeurs, les syndicats, les travailleurs, les parents et le gouvernement doivent collaborer pour sensibiliser davantage les jeunes à l'importance de la santé et de la sécurité au travail. »

- 30 -

Renseignements :
Susan McConnell
Bureau du ministre
416 326-7710

Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca